**Il est descendu aux enfers**

Le « Je crois en Dieu » (symbole des apôtres) , que nous récitons le plus souvent lors des célébrations eucharistiques après l’homélie et que nous récitons toujours en entame du chapelet serait daté du **IIème siècle**. Dans ce texte nous disons de Jésus qu’il **«  *a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts*».**

Par contre, dans le Credo de Nicée-Constantinople, qu’il nous arrive de réciter parfois après l’homélie, (et que nous récitions et chantions en latin avant Vatican 2) cette mention « *est descendu aux enfers* » n’apparaît plus, elle a été purement et simplement supprimée. Les participants aux Conciles qui ont eu lieu respectivement à Nicée en 325 et à Constantinople en 381 (donc au **IVème siècle**) ont dû estimer qu’il n’était pas opportun de la maintenir.

Partant de ce constat, on aurait pu penser que les membres de ces Conciles décideraient de modifier en conséquence le texte du Symbole des apôtres en supprimant cette mention « est descendu aux enfers ». Mais ils ne l’ont pas fait.

Alors je me suis demandé quel était  le sens religieux de cette phrase du Symbole des apôtres.

D’abord, j’ai relevé qu’il y est question d’une descente **aux**  **enfers** (au pluriel), et non de l’enfer (au singulier).

Dans le nouveau testament, plusieurs termes sont utilisés pour évoquer le choix de s’opposer gravement à l’amour de Dieu, de notre prochain ou de soi-même, notamment la *géhenne, le feu éternel, le feu qui ne s’éteint pas, là où il y a des pleurs et des grincements de dents*, tous ces termes correspond à ce que l’Eglise désigne comme étant l’**enfer**.

La peine principale de l’enfer consiste en la séparation éternelle d’avec Dieu en qui seul l’homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé. (extrait du livre intitulé « Catéchisme de l’Eglise catholique » pages 221et 222) .

Rappelons-nous la parabole du l’homme riche ( Luc 16, 19-31) qui faisait chaque jour des festins somptueux et du pauvre , dénommé Lazare, qui aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche. A la mort de Lazare, celui-ci fut emporté par les anges auprès d’Abraham. Le riche mourut lui aussi et on l’enterra. Et le texte de Luc précise :  **« au séjour des morts, il était en proie à la torture »**

Le « séjour des morts » dont il est question dans cette parabole, l’Ecriture l’appelle soit ***le Shéol soit l’Hadès soit*** ***les******enfers***. Ainsi dans le Symbole des Apôtres, le terme « les enfers » désigne le « séjour des morts » là où les morts sont privés de la vision de Dieu, sans distinction que ces morts soient des justes ou de futurs damnés*,* comme l’est le mauvais riche de la parabole.

Un passage de l’évangile deMatthieu (27, 51-53) nous éclaire définitivement sue le sens religieux de cette mention du Symbole des Apôtres.

 Voilà ce que nous dit Matthieu sur ce qui s’est passé après la mort du Christ :

 *« Et voici que le voile du sanctuaire se déchira en deux du haut en bas ; la terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux s’ouvrirent, les corps de* ***nombreux saints défunts ressuscitèrent : sortis de leurs tombeaux après sa résurrection (du Christ)  ils entrèrent dans la ville sainte et apparurent à un grand nombre de gens***. »

**Ainsi Jésus n’est pas descendu aux enfers pour y délivrer les damnés ni pour détruire l’enfer de la damnation mais il est descendu aux enfers, au séjour des morts, pour annoncer aux justes qui L’avaient précédé qu’ils seraient libérés après sa propre résurrection.**